

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 9 MAI 2023

Le neuf mai deux mil vingt-trois, les membres du Conseil Municipal de la Commune de SAUZE-VAUSSAIS (79190) se sont réunis à 20 heures salle du conseil de la Mairie, sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur Nicolas RAGOT Maire, conformément aux article L.212-10 et L.21228-8 du Code Général des collectivités territoriales.

Date de convocation du Conseil Municipal : 3 mai 2023.

Étaient présents : Nicolas RAGOT, HÉRISSÉ Mathieu, BABIN Eric, PROU Marie Hélène, LEGRAND Nicole, HAMEL Patrice, LAMOTHE Catherine, CLISSON Philippe, Gilles LEGERON, Sylvie BRUCHON, DÉRRÉ Séverine, POUILLOUX Laetitia, PORCHERON Patrice, BONNET Sylvie, BARILLOT Brenda, KNIGHTS Joseph,

Étaient excusés : Isabelle BOUCHEREAU (pouvoir à Marie-Hélène PROU), LOCHON Johnny (pouvoir à Patrice PORCHERON),

Était absent : GUILLAUD Yann.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de présents : 16 **Nombre de votants** : 18

Secrétaire de séance : Mme Sylvie BRUCHON

Monsieur le Maire, propose d'ajouter à l'ordre du jour, un point concernant la charte architecturale et paysagère.

Ce point accepté est donc à l'ordre du jour.

1) Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 4 avril 2023.

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

2) Jeunesse – Bilan Pass' Sauzé Jeunesse

144 jeunes de 5 à 17 ans en ont bénéficié soit 2 chèques de 15 euros/enfants de la commune.

Budget théorique : 4320 euros.

Bilan : 36 Pass utilisés soit 24.3%

Coût réel pour la commune : 1035 euros.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité la reconduction du Pass à la rentrée 2023/2024.

3) Tourisme

SITE DU DOMAINE DE LA FUTAIE (DM n°2023_035)

Une réunion de la commission tourisme a eu lieu au « VILLAGE VACANCES » afin d'évoquer le changement de nom de celui-ci et mettre en place de nouveaux supports de communication et panneaux de signalisation sur le site.

Nouveau nom proposé « DOMAINE DE LA FUTAIE » en référence au bois alentours et au parcours santé.

Le conseil municipal adopte ce nouveau nom à l'exception de Monsieur le Maire qui ne souhaite pas prendre part ni aux débats ni aux votes.

Il est convenu également de démonter les deux mobil homes se trouvant sur le terrain de camping, tous les deux en très mauvais état et de remettre en état l'algéco qui sera mis à disposition du tennis club.

L'aire de jeux étant en cours de rénovation, la cabane à l'entrée du site sera démontée après la saison et les nouveaux panneaux d'affichage ainsi qu'un plan seront réalisés en basse saison.

4) Médiathèque

Signature d'une convention de bénévolat à la Médiathèque (DM n°2023_036)

Une convention de bénévolat avec l'association « Passage » à Valdelaume (lieu d'accueil d'enfants placés par l'ASE) est à l'étude.

Le bénévolat porterait sur l'accueil à la médiathèque d'enfants de l'association ainsi que la participation à certaines animations.

Le Conseil Municipal adopte cette convention à l'unanimité et autorise Monsieur le Maire à la signer.

5) Ressources humaines

a) Régularisation des Indemnité Horaires pour Travaux Supplémentaires (DM n°2023_037)

Monsieur le Maire donne connaissance d'une lettre de Mme AMORY responsable du Service de Gestion Comptable de Melle demandant la régularisation des Indemnités Horaires pour Travaux Supplémentaires indûment perçues au titre des années 2021, 2022 et 2023 en l'absence de délibération.

Le conseil Municipal après délibération autorise les heures supplémentaires des agents (25 heures/mois) et permet ainsi de régulariser les heures supplémentaires antérieures pour les agents concernés. Pas d'opposition, vote à l'unanimité.

Il conviendra de saisir le comité technique pour les IHTS à venir.

b) Création du poste d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe suite à reclassement et mise à jour du tableau des emplois (DM n°2023_038)

Monsieur le Maire rappelle la mesure de reclassement professionnel d'une employée de la médiathèque, actuellement à la mairie dans le cadre de la convention préparatoire à la période de reclassement. Il convient de créer un poste correspondant à ses fonctions afin de régulariser sa position administrative.

Le Conseil Municipal décide :

- d'ouvrir un poste d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe à raison de 23/35^e heure,

Également ouverture évoquée d'un poste d'adjoint du patrimoine à raison de 24/35^e.

Le Maire informe du recrutement prévu pour le 5 juin 2023, d'un adjoint technique 2^{ème} classe dont le poste sera davantage orienté sur les espaces verts et l'aménagement paysager, en remplacement d'un agent.

Il est également envisagé le recrutement ultérieur d'un apprenti.

Vote à l'unanimité.

Mise à jour du tableau des emplois ;

Emplois au 09 mai 2023	Autorisés par le Conseil Municipal 26	Pourvus 19	Non Pourvus 7
Emplois permanents	23	16	7
Rédacteur principal 1 ^{er} cl	1	1	
Ass. conser. Patrimoine PI 1 ^o cl	1	1	
Adjoint administratif PI 1 ^o cl	3	2	1
Adjoint Technique PI 1 ^o cl	1	1	
Adjoint Technique PI 2 ^o cl	5	1	4
Adjoint Technique	9	7	2
Adjoint du patrimoine de 1 ^{er} cl.	1	1	
Adjoint d'animation	1	1	
Garde champêtre	1	1	
Emploi non permanent	4	3	1
Adjoint du patrimoine (jusqu'au 06/09/23)	1	1	
Adjoint tech. Esp. verts (mai à sept.)	1	1	
Adjoint tech. Entretien (jusqu'au 30.08.23)	1	1	

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide :

- d'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposée.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits au budget.

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres présents

6) Patrimoine/Bâtiments

a) Point sur les travaux en cours

Les travaux de la grand rue ont commencé depuis la semaine dernière.

Quelques modifications vont-être apportées à la demande du crédit agricole concernant l'accès à l'agence et les espaces verts. (Convoyeurs de fonds)

Une cavité a été découverte lors des travaux correspondant à l'ancien puits et la place du grand puits, celui-ci sera matérialisé au sol et indiqué par un panneau et photos explicatifs.

L'inauguration du City stade a eu lieu le samedi 6 mai 2023, un petit cheminement avec végétalisation et arbres viendra agrémenter les lieux.

Le Conseil Municipal remercie Madame la Préfète de sa participation.

Les balançoires du Puy d'Anché ainsi que l'aire de jeux du Plan d'eau vont-être repeintes par l'entreprise Stéphane THOMAS.

b) Accompagnement pour la mise en valeur paysagère du bourg de Sauzé-Vaussais (DM n°2023_039)

Dans le cadre de la convention de revitalisation liée à « Petites Villes de demain » la Commune souhaite mettre en œuvre la fiche action « Elaboration d'une charte architecturale et paysagère ».

Le volet architectural de la charte sera réalisé en régie. Seul le volet paysager et végétal fera l'objet d'une commande.

il convient de sélectionner 10 lieux dans le centre bourg et aux alentours afin d'apporter des embellissements nécessaires au projet « PVD », création de bordures en bois, végétalisation....

Cette étude se fera avec la consultation de documents à l'usage des élus, l'agent référent des espaces verts de la commune ainsi qu'un paysagiste, pour un budget environ 10 000 euros avec demande de subvention.

Après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ;

- Valide le cahier des charges,
- Valide le calendrier prévisionnel et le budget,
- Autorise le Maire à solliciter une subvention auprès du programme Leader et auprès de la CCMP au titre du projet de territoire,
- Décide de lancer la consultation,
- Désigne la Commission « cadre de vie et embellissement » ainsi que l'agent communal en charge des espaces verts pour participer aux réunions de concertation,

c) Règlement des salles communales
Reporté pour étude des membres du conseil, en septembre 2023.

7) Droit de préemption urbain

M. le Maire fait le point sur l'ensemble des dossiers présentés en bureau municipal depuis le dernier conseil municipal du mois d'avril 2023. 4 biens sont mis à la vente dont 3 sans préemption, le 4ème situé à Vaussais fait l'objet d'une délibération, il doit-être vérifier si un engagement n'avait pas été pris sur le terrain lors de la revente.

- 1 bis rue de la grande ouche
- 1 rue des pommiers (la simonnière)
- 8 passage du breuil
- 3, rue des marronniers à Vaussais. (engagement éventuel à vérifier).

8) Questions diverses

M. le Maire évoque divers événements sur la commune :

- Ouverture du cabanon au plan d'eau depuis samedi 6 mai 2023.
- Inauguration du nouveau salon RL Beauté ce mardi 10/05/2023.
- 13/05/2023 : les jeunes sapeurs-pompiers seront présents « place du grand puits ».
- Le 27/05/2023 : portes ouvertes centre de secours de Sauzé-Vaussais à partir de 10H.

Actuellement 33 pompiers, pour le bon fonctionnement de la caserne, il faudrait entre 40 et 45 volontaires engagés.

➤ Musicales de Vaussais, 4 soirées entre le 14/07 et le 15/08/2023 (église de Vaussais).

➤ Fête de la musique le 24/06/2023

- Bar de la tour

- Bar L'Extrem Sauzéen

- Sous les Halles (A l'intérieur de la salle des fêtes)

Il y aura 2 agents de sécurité en plus du garde champêtre pour assurer la sécurité.

➤ Le guide des animations sera distribué fin Mai début Juin 2023.

➤ Tournoi Tennis du 27/05 au 12/06/2023 pour les jeunes.

Du 04/06 au 18/06 pour le Tournoi adultes.

➤ Jachères fleurie plantée au pigeonnier la semaine dernière.

➤ Julien Audoux, garde champêtre est assermenté depuis le 4 mai 2023.

➤ Félicitations à l'association CTHULHU EVENT pour l'organisation de leur manifestation du 6/7 mai 2023, très belle exposition « playmobil ».

➤ Félicitations également au comité des fêtes et sa fanfare (Banda) pour la Foire de Printemps du 8 Mai, joli moment, 300 repas servis. Evénement qui dynamise la commune.

Prochain conseil le 27/06/2023 à 20h.

Fin de séance à 21H39.

LE Maire,
Nicolas RAGOT



La secrétaire de séance,
Sylvie BRUCHON



